



Collectif

# Pas de bébés à la consigne !

<http://www.pasdebebesalaconsigne.com>

Pour améliorer et développer  
les modes d'accueil  
et la scolarisation  
des jeunes enfants

**Parents, professionnels, citoyens unis  
pour la qualité de l'accueil et de la  
scolarisation des jeunes enfants**



**Pas de bébés  
à la consigne !**

Affranchir  
au tarif en  
vigueur

**Nous nous opposons :**

- aux mesures qui portent atteinte à la qualité des modes d'accueil : diminution des taux d'encadrement des enfants, déqualification des professionnels (modifications du décret sur l'accueil collectif), création de dispositifs dérogatoires aux normes d'accueil (jardins d'éveil, regroupements d'assistantes maternelles) ;
- aux suppressions de postes d'enseignants qui se traduisent par la perte de dizaines de milliers de places en école maternelle pour les jeunes enfants.

**Nous demandons :**

- le développement des structures publiques ou à but non lucratif, pour l'accès aux modes d'accueil ;
- le rétablissement des postes supprimés dans l'éducation nationale, permettant à chaque famille qui le souhaite de scolariser son enfant entre 2 et 3 ans dans des conditions adaptées à cet âge d'entrée à l'école maternelle ;
- l'amélioration des taux actuels de professionnels qualifiés, dans les établissements d'accueil et à l'école maternelle ;
- un plan d'urgence pour la formation des professionnels par l'accroissement substantiel des places et des crédits dans les écoles de formation (auxiliaires de puériculture, éducateurs de jeunes enfants, puéricultrices, enseignants et agents territoriaux spécialisés en école maternelle) ;
- l'abaissement du reste à charge financier pour les familles, leur permettant d'accéder au mode d'accueil de leur choix, pour aller progressivement vers la gratuité des modes d'accueil.

**Madame N. Morano  
Secrétaire d'État à la famille  
et  
Monsieur L. Chatel  
Ministre de l'Éducation  
nationale**

**Hôtel Matignon  
57, rue de Varenne  
75700 Paris**

**Nom, Prénom.....Signature.....**